



Déclaration

Déclaration CGT dossier LINKY CCE du 03 juillet 2014

La FNME-CGT en préambule, tient à rappeler qu'elle ne porte pas le dossier LINKY.

Nous réfutons l'argumentation développée par la CRE et les pouvoirs publics selon laquelle ce projet favoriserait les consommateurs.

En réalité, ce projet va avant tout servir les intérêts des fournisseurs qui vont pouvoir multiplier et complexifier leurs offres tarifaires.

L'objectif de l'Europe, du Gouvernement et de la CRE est idéologique, et vise à développer le marché et la concurrence, quand bien même l'expérience des dernières années prouve que ce mouvement de constitution d'un marché de l'énergie est un facteur majeur de dés-optimisation du système électrique.

Ces déséquilibres renforcent les inégalités sociales et sont à l'origine de hausses injustifiées de tarifs pour les usagers, insupportables pour les catégories les moins aisées de la société, d'autant plus qu'elles n'ont pas les moyens d'engager les actions qui leur permettraient de limiter leur consommation, et donc d'être moins captives pour les fournisseurs.

Il est donc faux de dire que LINKY sera gratuit pour les usagers : ils supporteront le coût de déploiement de ce nouvel outil, d'une façon ou d'une autre, sans que cela leur apporte un réel avantage...ou alors de manière totalement marginal.

LINKY, pour les usagers, c'est de la poudre aux yeux.

Quant à oser affirmer que les gains permis par LINKY seront redistribués aux utilisateurs via une baisse du TURPE et/ ou des prestations annexes, cela relève de la déclaration d'intention non étayées, et dont nous gageons dès à présent qu'elle fera long feu.

La CGT pense même le contraire et prédit une hausse du TURPE en raison de LINKY : la clause de revoyure prévue dans le dispositif de la CRE en cas d'écarts par rapport aux prévisions initiales est bien créée pour cet objet.

Nous pensons enfin que LINKY porte en germe une contrainte supplémentaire pour les usagers défavorisés captifs comme rappelé ci-avant.

Pire, pour la CGT, LINKY s'intègre dans une stratégie plus globale de développement des smart-grids dont l'objet vise moins à une gestion plus efficace des réseaux qu'à l'émergence de nouveau marché créés pour la cause ex-nihilo, ainsi qu'à une gestion d'une pénurie prévisible et organisée liée à

l'absence d'investissements dans les moyens de production et de distribution en rapport avec les réels besoins des populations.

C'est pourquoi, considérant que le projet LINKY sert avant tout les fournisseurs, la CGT dénonce son financement exclusif par ERDF : c'est le Service Public qui va supporter pour le marché tous les risques inhérents à la mise en place de LINKY...C'est inadmissible, et cela d'autant plus qu'aucune garantie n'est donnée au distributeur sur son rôle à l'avenir en tant qu'opérateur neutre dans la gestion des données issues de LINKY, ni sur sa place d'ailleurs dans le cadre des marchés d'effacement et de capacité.

De la même manière, nous considérons que nous sommes dans un environnement règlementaire et législatif instable, alors que des débats sont en cours autour de la transition énergétique, de la décentralisation, des métropoles, sans compter les risques toujours présents de directives européennes nuisible au maintien du système concessif.

C'est bien là le cœur du problème : comment envisager de supporter le déploiement de LINKY si ERDF n'a pas de garantie sur le maintien du système concessionnaire actuel ? La CGT estime qu'ERDF devait exiger de réelles garanties sur cette question avant d'accepter de porter le projet LINKY.

En outre, l'ampleur de ce projet est sans précédent pour ERDF et on peut légitimement s'interroger sur sa capacité à le maîtriser pleinement, en particulier dans sa dimension SI.

Il est évident que tout échec serait une catastrophe qui aurait des répercussions évidentes sur l'emploi, mais pourrait aussi conduire à une remise en cause du modèle même d'ERDF.

Au vu de ce point, on peut donc s'étonner du refus des pouvoirs publics et de la Direction d'ERDF d'étudier des scénarii alternatifs, en particulier celui proposé par la CGT qui visait à développer des systèmes de comptage communicant au niveau des postes sources.

Cette solution était techniquement suffisante pour contribuer à un meilleur pilotage du réseau tout en étant beaucoup moins coûteuse.

Elle a d'ailleurs été retenue par certains pays européens...Mais il est vrai que les opérateurs de ces pays n'ont peut-être pas la même ambition que le Groupe EDF qui se verrait bien assurer une part de son développement international en vendant des solutions « clefs en main » de gestion déléguée de réseaux de Distribution...

Nous dénonçons par conséquent l'aveuglement de nos dirigeants qui ont refusé tout débat sur leurs choix.

Au vu des besoins en renouvellement des réseaux et des problèmes récurrents sur la qualité de fourniture malgré le retour à un niveau satisfaisant d'investissement depuis 2010, le coût de 5 milliards du projet LINKY nous semble démesuré...Si tant est-ce que cette somme soit bien évaluée, ce que rien ne prouve aujourd'hui.

Les ressources consacrées à LINKY auraient selon-nous pu être employées de manière plus efficiente.



Déclaration

Pour la CGT, en règle générale, l'introduction de nouvelles technologies n'a de sens que si les activités de base de l'entreprise sont de haut niveau.

Pour faire simple, LINKY sur un réseau défaillant, c'est mettre un emplâtre sur une jambe de bois.

Vous l'aurez compris, nous sommes sceptiques également sur les données financières du projet et son coût réel in fine.

Tout d'abord, les hypothèses d'ERDF pour construire son plan d'affaire, et reprises tel que par la CRE qui n'a fait qu'extrapoler à partir des expérimentations par nature de portée limitée, nous semblent susceptibles de critiques.

Nous resterons très prudents également sur la validité des données produites par ERDF, et encore plus sur la possibilité de généraliser les éléments issus des expérimentations.

Trop de facteurs nous semblent mouvant pour y fonder des vérités. En particulier, ERDF semble mettre de côté, ou tout au moins sous-évaluer, les conséquences de la mise en œuvre de LINKY sur l'organisation des services, le fonctionnement de l'entreprise au quotidien, les impacts de la connexité de ce projet avec les autres activités et projets lancés, et enfin notoirement sur le plan social.

Les différentes estimations fournies par ERDF ne sont pas non plus justifiées, et les chiffres retenus nous laissent perplexes, en particulier en ce qui concerne les gains attendus sur les pertes non techniques et les interventions techniques.

De ces incertitudes nous ne pouvons conclure comme ERDF à une valeur économique positive du projet, même faible.

Par contre, nous sommes certains que des erreurs dans les estimations, même limitées, auront des conséquences lourdes.

Nous pouvons en outre penser que les principes de la régulation incitative retenus par la CRE pourraient conduire ERDF à des arbitrages entre ses différents projets et activités, ce qui aurait un effet négatif sur la qualité globale, l'emploi et le service aux usagers.

Et encore ne s'agit-il d'effets possibles sur des écarts dans la plage définie par la CRE : rien ne dit que nous serons dans ces limites fixées « au doigt mouillé ».

Les LINKY-Béats ne sont pas inquiets sur ces questions car ils estiment que leur négociation avec la CRE leur a donné des garanties et des conditions favorables.

Là encore, ils font preuve selon-nous d'un aveuglement coupable.

En effet, LINKY ne va pas faire l'objet d'un cadre réglementaire spécifique, assurant un financement sécurisé et fixé sur l'ensemble de sa longue période de déploiement.

La CRE a choisi de proposer d'intégrer LINKY dans le TURPE, tout en en faisant un objet particulier. Or, nous savons que le TURPE n'est aujourd'hui pas sécurisé, et donc susceptible d'attaques en nullité...une nouvelle annulation du tarif perturberait le projet LINKY, c'est évident.

Ensuite, le TURPE actuel est construit sur des bases comptables en application du rendu de justice du Conseil d'Etat qui a annulé la précédente version...Ce n'est évidemment pas favorable, et diverge d'ailleurs des méthodes utilisées ailleurs en Europe.

Quant aux promesses du Gouvernement à régler cette question et à sécuriser le tarif...Nous vous laissons apprécier...

Enfin, le TURPE est par nature de court terme, révisable tous les 4/5 ans, ce qui nous semble incohérent avec les besoins de lisibilité et de stabilité de long terme nécessités par LINKY.

Là encore, nos dirigeants font preuve d'une négligence coupable qui pourrait avoir de lourdes répercussions.

Une répercussion possible évidente de toutes ces incertitudes qui laissent planer un doute d'amateurisme sur le pilotage de ce dossier, c'est bien évidemment sur le plan de l'emploi.

Nous rappelons que LINKY, c'est une baisse estimée de 80% de l'activité des UCF et une suppression de 5400 emplois annoncée à l'origine du projet en 2007.

L'action de la CGT a permis d'obtenir un engagement d'ERDF de neutralité de l'impact de LINKY sur le volume global des effectifs.

C'est bien entendu une bonne chose, mais cet engagement est conditionnel à la réussite du projet et aux autres évolutions d'ERDF...La CGT en est parfaitement consciente, et restera attentive sur ce point.

Déjà, sans commenter les réponses écrites apportées suite à notre interpellation du mois dernier, certaines font croître nos inquiétudes sur les populations impactées et plus particulièrement sur les acheminements.

A aucun moment vous n'avez mesuré l'augmentation des appels clients, des réclamations, suite à la pose des compteurs alors que sur Lyon, un plateau avait été dédié à cet effet et que vous aviez donc les éléments de quantification.

Vous reportez directement ces activités sur l'acheminement et sur l'accueil distributeur sans aucune évaluation du dimensionnement nécessaire à mettre en place, sachant qu'à ce jour ces accueils ne sont



Déclaration

pas grées pour absorber la charge de travail et que le surcroît d'activité est déjà déversé sur les acheminements.

D'ailleurs, nous réaffirmons que la situation de l'emploi est précaire, compte tenu des hypothèses retenues par la direction pour la pose en diffus des comptages et les règles associées lors du déploiement de la tranche 1. Certes, les contraintes liées au développement du G3 peuvent servir de prétexte mais cela ne nous convainc pas.

En fait la direction reste campée sur des choix minimalistes et continus de maintenir dans sa stratégie l'emploi comme étant une variable d'ajustement dans ce projet.

A l'externe, que ce soit pour les fournisseurs de compteurs ou pour nos prestataires de poses et de collecte, l'emploi reste une préoccupation pour la CGT.

Bien que votre communication porte sur la création d'environ 10 000 emplois externes au travers du projet linky, nous nous inquiétons fortement des rumeurs qui circulent concernant les appels d'offres et les marchés de la tranche 2 et des conséquences directes sur l'emploi sur le territoire national.

Nous le rappelons, notre volonté est au delà de la question du travailler en France de garantir une autonomie, voire une indépendance à la production et la fourniture à minima des compteurs linky en cas de crise géopolitique ou autres, comme nous en avons déjà connues ces dernières années.

De même, la question des prestataires qui travaillent à la réussite et au déploiement de linky se pose. Rien n'est envisagé et écrit sur l'adaptation des effectifs tout au long du déploiement, les hypothèses retenues en terme de projets alternatifs, de reconversions possible pour les salariés des entreprises sous-traitantes, des possibles volumes d'embauches statutaires dans le cadre de la GPEC d'ERDF, pour le renouvellement des compétences et la captation de la professionnalisation acquise tout au long du déploiement par ces populations de salariés.

L'ensemble de ces éléments fonde notre opinion négative du projet LINKY.

Pour autant, il n'empêche que le projet LINKY est lancé...Et vous noterez à ce propos la relative neutralité de la CGT dans sa préparation jusqu'à ce jour, et sa contribution aux débats sur ce thème.

En effet, au vu des enjeux et des conséquences possibles d'un échec, nous ne pouvons maintenant que souhaiter une réussite de ce projet, qu'il soit mené à terme dans les conditions que vous avez imaginé.

Bref, quand le vin est tiré...Et espérons que nous éviterons le pire.

Si la CGT s'est trompé dans son analyse, nous aurons grand plaisir à le reconnaître.

Par ailleurs, LINKY et l'introduction des nouvelles technologies en général auront aussi un impact sur l'évolution des métiers : nouveaux métiers ou évolution de ceux existants déjà, il y aura aussi des opportunités à saisir pour les salariés.

Nous les incitons à en profiter pleinement.

Pour cela, la CGT veillera à ce que la GPEC et les plans de formation intègrent bien cette dimension et permettent à chacun de s'y inscrire.

C'est pourquoi, les représentants CGT en CCE d'ERDF du 03 juillet 2014 donneront un avis négatif à ce projet de déploiement tranche 1 de LINKY.



Déclaration

DECLARATION CCE LINKY DU 12 JUIN 2014

Vous nous présentez aujourd'hui pour information, les principes de généralisations et engagements de la tranche 1. Afin de pouvoir donner un avis motivé sur ce dossier lors d'un prochain CCE, un certains nombres d'interrogations restent en suspend. Nous vous en adressons la liste et nous exigeons une réponse écrite jointe au dossier présenté pour avis.

- Dans un premier temps, il nous semble qu'un REX devait être présenté et non sur demande. Quelles dispositions comptez-vous prendre ?
- Lors de la concertation sociale, la concertation, l'information et la consultation dans les IRP sur les principes de déploiement doivent se faire sur l'ensemble des unités concernés et impactées par le projet. Dans votre dossier, ce n'est pas le cas, quelles positions allez-vous prendre à ce sujet ?
- Sur la question de la pose des concentrateurs sur les H61, un possible recours à l'externalisation est envisagé pour cette activité. Nous réaffirmons que la pose des concentrateurs doit être à 100% fait à l'interne. Sur quels éléments allez-vous vous baser pour faire le choix de l'externalisation ?
- Concernant les colonnes montantes hors concessions, nous souhaiterions savoir qui fait quoi et qui paye quoi ?
- Quand la phase de déploiement sera validée, au delà de la programmation, envisagez-vous de déployer le mode diffus (à l'interne) sur tous les RDV clients ou seulement sur une programmation déterminée ?
- Concernant la gestion de la relation clientèle, nous souhaiterions savoir quelles sont les coordonnées inscrites sur le courrier envoyé au client ? Ce courrier sera-t-il type sur toutes les régions ? Qui gèrera l'envoi de ces courriers ?
- Concernant l'accueil téléphonique dédié aux réponses client, quelle population pensez vous y mettre ? Qui créera cette population dédiée ? Le délai de la prise en charge des réclamations



Déclaration

après la pose des compteurs Linky sera-t-il le même que lors de l'expérimentation soit de 6 mois ?

- Vous prévoyez la validation des plans de déploiement à fin juin, cela est impossible compte tenu que la consultation des IRP n'a pas eu lieu. Quel délai, allez vous prendre pour réaliser cette consultation et quelle échéance pour la validation ?
- Vous nous parlez d'un troisième métier, cela fait bientôt dix ans que nous en entendons parler ? Quand se met-on autour de la table pour y travailler?
- Pouvez-vous nous donner les critères qui seront retenus pour peser l'activité du front office et du back office ?
- Concernant l'emploi, avez-vous changé de politique ? Vous affichez -430 emplois, alors que le nouveau président a confirmé en CCE la politique industrielle d'ERDF.
- Concernant la labellisation des entreprises, par qui seront-elles validées et dans quelles conditions les contrôles seront-ils fait ?
- Nous demandons un retour de l'avis du CE de Serval après consultation sur l'impact du plan de déploiement.
- Peut-on espérer que vous aller ré-internaliser la relève de tous les compteurs non communiquant après le déploiement ?
- Par rapport à la pose des concentrateurs sur les liaisons TUR/Transformateur notamment dans les postes urbains compacts, rentre en contradiction avec la note GTE 2388 qui souligne que : **« Les câbles seront posés en laissant entre eux une distance minimale égale à une fois le diamètre du câble »**. Cette GTE est-elle toujours en vigueur ?? Sinon les poses de concentrateurs amènent des non-conformités sur le réseau.....Pouvez-vous nous répondre également sur ce point.

Vous l'avez bien compris, aujourd'hui la délégation CGT n'entrera pas plus dans le débat. Nous attendons les réponses écrites à toutes nos interrogations.



INTERVENTION

Intervention CGT sur le point d'étape Linky au CCE ERDF du 26 septembre 2013

Vous nous présentez aujourd'hui pour information, un point d'étape sur LINKY avec un focus particulier sur « appel d'offres matériel tranche 1 » et pour faire la complétude du dossier, vous y ajoutez le volume du focus GPEC et professionnalisation vu lors du CCE d'ERDF du 17 avril dernier (46 pages, dont 34 de généralités et redites et 12 pages sur les sujets, de façon très littéraire, basées sur des principes et généralité, qui n'apportent aucun élément quantitatif).

Sur la question de la professionnalisation, vous nous faites part d'un appui sur les REX de l'expérimentation ! Nous nous demandons bien comment vous faites, lorsque l'on sait que dans les régions expérimentatrices, les représentants CGT en CE n'ont jusqu'à ce jour obtenus aucune réponse et aucun éléments d'appréciations sur leurs questionnements à savoir :

- ? Le nombre de compteurs posés sur la zone d'expérimentation,
- ? Le nombre de concentrateurs changés,
- ? Le nombre de dépannages effectués depuis le début de l'expérimentation,
- ? Quels types de dépannages ont été effectués et sur quel marque de compteur,
- ? Combien de compteurs ont été remplacés suite à des problèmes d'affichage, à des problèmes de communication ... etc.
- ? Connaître le pourcentage de compteurs non communiquant à ce jour,
- ? Connaître le temps moyens des dépannages,

Reconnaissez la pertinence des questions et leur importance pour l'avenir du déploiement ; les choix stratégiques à opérer, les décisions en terme d'achats.

Alors oui, c'est vraiment un point d'étape minimaliste, qui laisse à peine transpirer la décision de déploiement. Nous prenons donc en compte cette information, pour ce quelle est et rien de plus.... C'est à dire tout à fait insuffisante

Concernant le projet de déploiement de LINKY, de fortes inquiétudes sont présentes dans le personnel, amenées par le flou qui entoure le projet. A ce jour, la décision politique est tombée, mais la question du financement n'est toujours pas tranchée.

Déclaration de la délégation CGT au CCE ERDF du 17 avril 2013 sur le :

« Point d'étape projet LINKY »

La CGT prend acte de l'information donnée ce jour sur le projet LINKY.

La CGT tient à rappeler son opposition à la généralisation de ce nouveau matériel.

Selon nous, il n'apportera rien aux usagers et rien non plus aux salariés.

Les premiers paieront in fine la facture, même si on tente de leur faire croire le contraire.

Les seconds en paieront aussi le prix puisque la Direction a pour objectif de financer tout ou partie de son projet par des gains de productivité, dont une grande partie se fera sur le dos de l'emploi et des conditions de travail.

La collectivité nationale sera donc une nouvelle fois la victime de recherche d'économies qui pénaliseront les investissements d'ERDF et la qualité de fourniture.

Une nouvelle fois, la recherche de gains se traduira au final par des coûts supplémentaires, économiques d'abord, politiques ensuite.

Nous le disons clairement, vous vous apprêtez à jouer un jeu dangereux dont vous mésestimez les possibles conséquences.

Les améliorations attendues sur la gestion du réseau (réelles au demeurant) ne compenseront pas ce danger.

Par ailleurs, d'autres solutions auraient pu être envisagées pour atteindre cet objectif d'une meilleure gestion du réseau, et les 4,7 milliards que coûtera le projet auraient de toute manière été plus utilement utilisés à d'autres fins, en particulier pour le renouvellement et l'amélioration du réseau.

Au final, les seuls gagnants seront les fournisseurs puisque l'outil leur ouvrira la possibilité de proposer de nouvelles options tarifaires, sans parler de l'introduction de nouvelles méthodes de gestion des contrats et interventions, y compris sans déplacement de salariés pour coupures.

Les promoteurs de l'ouverture des marchés doivent se frotter les mains devant la perspective offerte de tarifs différenciés selon les zones géographiques, selon les saisons, les heures de la journée, etc.

Un frein au développement du marché est levé, la péréquation tarifaire en danger.

Au-delà de cette opposition, considérant le risque de généralisation qui relève d'une décision politique, la CGT n'a cessé de travailler et a pesé de tous son poids :

- dans le domaine technique

- pour imposer la construction des matériels en France
- et surtout pour minimiser l'impact social du projet en interne : de 4000 suppressions d'emplois prévus à l'origine, nous passons aujourd'hui à 400 ETP.

C'est peut-être mieux, mais c'est déjà 400 de trop.

Pour la CGT, au vu des besoins en renouvellement des compétences d'ERDF, les effectifs doivent continuer à augmenter dans toutes les filières.

Pour la CGT l'objectif est clair : 0 suppressions d'emplois !

Enfin, le Gouvernement annonce la généralisation de LINKY mais n'apporte toujours aucune solution pour assurer le financement du projet. On ne peut accepter un tel bricolage.

En tout cas, les représentants CGT au CCE refuseront de cautionner et de donner un avis sans que cette question soit réglée et qu'un plan de financement définitif soit présenté et débattu.

La CGT ne se contentera pas d'évaluer les risques comme l'y invite la Direction : les mauvaises expériences vécues ces dernières années au sein du Groupe nous ont servi de leçon.

La CGT considère que l'Etat doit prendre maintenant ses responsabilités : on ne peut déployer LINKY sans clarifier et stabiliser le modèle actuel des concessions.

Quant aux conséquences du déploiement évoquées dans notre déclaration, soyez assurés que nous communiquerons à tous les niveaux et que nous saurons avoir de la mémoire.